



# APPUI A LA SOUS-FILIERE SEMENCIERE POUR UNE PRODUCTION DE RIZ DE QUALITE

COORDINATION NATIONALE DU SENEGAL

**INTRODUCTION :** La sous-Filière semences au Sénégal connaît depuis quelques années des problèmes liés à la disponibilité de semences de qualité et à l'application des textes législatifs et réglementaires par les différents acteurs. Dans ce contexte, et pour le projet APRAO, la promotion de la production de semences de qualité et la sécurisation de semences certifiées nécessitent des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs. Ces activités doivent en effet pouvoir contribuer à développer et à organiser le système semencier pour stimuler la production de semences de qualité, et permettre ainsi d'améliorer durablement la performance de la sous.



Semence de NERICA mise à la disposition des bénéficiaires du projet –(Wack Ngouna, région de Kaolack)



Prégermination de semences de riz (R2GION DE Saint Louis)



Repiquage de riz à une formation en CEP dans la vallée du fleuve Sénégal

**METHODOLOGIE :** Les activités du projet APRAO en faveur de la sous-filière semencière intègrent différents facteurs déterminants de la production de semences certifiées, à savoir :

- La promotion de l'application de la politique et de la législation nationale semencière à travers une sensibilisation et une information des acteurs ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière à produire, conditionner, stocker et commercialiser des semences de base et des semences certifiées ;
- L'appui aux services officiels de contrôle et de certification et aux agents des structures d'encadrement pour le contrôle (au champ et au laboratoire), la certification des semences et le suivi des programmes de production de semences ;
- Le renforcement des capacités de la recherche agronomique nationale à produire des semences de prébase de variétés sélectionnées ;
- La formation du personnel des petites entreprises semencières locales à la gestion de l'entreprise, y compris la mise en place et la gestion d'un fonds de roulement.

- Production de 113 T semences certifiées avec 75 bénéficiaires  
- 7 groupements de producteurs de semences sont agréés pour la production de semences  
- le fond de roulement des groupements est reconstitué

Formation de 64 producteurs de semences, 16 agents de suivi et recyclage de 13 contrôleurs semenciers

Information et Sensibilisation de 153 acteurs semenciers sur la législation semencière dans les zones de rizicultures pluviale et irriguée

Renforcement de capacité technique et organisationnelle des acteurs et appui à la recherche

Production de semences prébase de variété adaptées à l'écologie de production sur 4 ha

Optimiser les capacités des bénéficiaires à produire des semences certifiées



Parcelle de riz en production de semence (à Keur Aliou Guève, région de Fatick)



Unité mobile de conditionnement de semences à Kabendou (région de Kolda) acquisition SODAGRI